

Le lieu de rencontre du Canada

RAPPORT ANNUEL 2023 / 2024

Centre Shaw

55 Promenade du Colonel By, Ottawa Ontario, Canada, K1N 9J2

Tél: 613 563 1984 ou 1 800 450 0077

Fax: 613 563 7646

Courriel: info@shaw-centre.com

Haute direction

Nina Kressler

Présidente-directrice générale

Dan Young

Vice-président et chef de l'exploitation

Conseil d'administration du Centre des Congrès d'Ottawa (CCO)

Jim Armour (Président)

Du 21 mars 2022 au 21 mars 2025 - Nomination provinciale

Debra Armstrong

Du 27 février 2019 au 14 novembre 2026 - Nomination par la Ville d'Ottawa

Cynthia Bland

Du 7 octobre 2021 au 6 octobre 2024 - Nomination provinciale

Michael Crockatt

Du 27 février 2019 au 14 novembre 2026 - Nomination de la ville d'Ottawa

Yilong Ma

Du 4 mars 2022 au 4 mars 2025 - Nomination provinciale

Ann Matejicka

1^{er} décembre 2022 - 1^{er} décembre 2025 - Nomination provinciale

David Muir

Du 16 septembre 2021 au 15 septembre 2024 - Nomination provinciale

Jagdeep Perhar

Du 29 juin 2023 au 29 juin 2026 - Nomination provinciale

Conseillère Stéphanie Plante

Du 14 décembre 2022 au 14 décembre 2026 - Nomination de la Ville d'Ottawa

Fred Sherman

Du 9 juillet 2023 au 9 juillet 2026 - Nomination provinciale

Kay Stanley

Du 11 mars 2021 au 11 mars 2027 - Nomination provincial

Innocupé – Nomination provinciale

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CA ET DE LA PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE

L'année fiscale 2023/2024 s'est avérée être l'une des années les plus actives du centre, dépassant bon nombre de nos objectifs annuels. Notre succès est le résultat direct d'une gestion exceptionnelle des relations, car nous avons connu un afflux d'événements reprogrammés depuis les deux années précédentes. C'est le résultat d'une stratégie de report plutôt que d'annulation qui s'est avérée efficace. Les tendances ont révélé une augmentation de la fréquentation et des dépenses globales dans la plupart des catégories de revenus.

Nous avons connu une année remarquable en matière de congrès, avec un total de 51 congrès dans tous les segments. Les mois de juillet et d'août se sont écartés des tendances antérieures à la pandémie, avec des congrès internationaux qui ont eu un impact économique record sur notre ville et notre province. Parmi les congrès les plus remarquables, citons le Deaf Blind World Congress, la Society for the Study of Reproduction, la Canadian Wealth Management Conference, l'Assemblée des chefs de l'APN, l'International Association for Vehicle Systems Dynamics, la 2024 International Indigenous Tourism Conference et la Molson Coors National Conference.

Le Centre des congrès d'Ottawa (CCO) a formé un partenariat de premier plan avec l'Association touristique autochtone du Canada pour soutenir le Fonds du tourisme autochtone, conformément à l'engagement de l'Ontario et du Canada en faveur de la réconciliation. Le CCO fera la promotion du fonds auprès des planificateurs d'événements et facilitera les dons à hauteur de 1 % du total des locations de salles dans le cadre de nos accords de licence. Ce don est volontaire et permettra de mieux faire connaître le Fonds pour le tourisme autochtone.

Nous continuons à observer un taux de rotation élevé chez les planificateurs d'événements, ce qui entraîne une courbe d'apprentissage plus approfondie. Avec le vieillissement de la population, cette tendance devrait se poursuivre dans notre secteur. Le nombre de participants reste élevé et les dépenses audiovisuelles par événement sont en hausse, car les événements cherchent à impliquer les participants par le biais de l'innovation. La hausse rapide de l'inflation a constitué un défi tout au long de l'année, en augmentant le coût de la nourriture et des boissons. Elle a également limité la possibilité de commander certains articles en grandes quantités.

Une tendance récente s'est manifestée par une diminution significative des délais dans lesquels les clients réservent leurs événements. L'espace disponible dans notre bâtiment étant limité, plus les clients attendent pour réserver, moins ils ont d'options. Pour éviter cela, nous avons vu plusieurs de nos conventions annuelles de longue date conclure des contrats de trois ans pour s'assurer des dates et des espaces privilégiés pour leur événement.

Notre engagement continu en faveur du service à la clientèle se poursuit et dépasse son objectif annuel de 4,5 sur 5. L'année dernière, il était de 4,8. C'est un véritable témoignage de notre équipe et de son engagement à offrir une expérience centrée sur le client à chaque occasion - depuis le cycle d'achat jusqu'à l'organisation de l'événement.

Les indicateurs clés de performance guident notre prise de décision et mesurent notre succès. Comme indiqué ci-dessous, nos indicateurs clés de performance couvrent tous les domaines de notre activité.

INDICATEUR DE PERFORMANCE	ACTUEL	BUDGET	ANNÉE PRÉCÉDENTE
IMPACT ÉCONOMIQUE	110 M \$	170 M \$	103 M \$
RECETTES BRUTES	23,670,487 \$	20,000,000 \$	17,079,123 \$
REVENU NET D'EXPLOITATION	3,533,049 \$	1,260,000\$	1,411,005\$
OCCUPATION	44 %	47 %	35 %
NOMBRE TOTAL D'ÉVÉNEMENTS ACCUEILLIS	343	438	310
SATISFACTION GLOBALE DES CLIENTS	5,0	4,5	4,6
ACCIDENTS AVEC ARRÊT DE TRAVAIL	2	-	8

Tout en accueillant des personnes du monde entier au CCO, nous croyons également à l'importance de rendre à la communauté dans laquelle nous travaillons, vivons et jouons. Le centre continue de soutenir le travail important de notre voisin, la Mission d'Ottawa, en participant à la marche de la nuit la plus froide de l'année ainsi qu'à d'autres œuvres de bienfaisance locales dans notre communauté.

Nous sommes ravis de notre succès cette année et nous remercions nos partenaires stratégiques les plus précieux, Aramark Entertainment Services Canada, Encore Global Events (Canada), GES, ainsi que tous nos fournisseurs d'aliments et de boissons et nos partenaires privilégiés.

Nous remercions l'honorable Neil Lumsden, ancien ministre du Tourisme, de la Culture et du Sport, et son équipe pour le soutien qu'ils ont apporté au Centre par le biais d'un investissement en capital et pour les conseils précieux qu'ils nous ont prodigués tout au long de l'année. Nous sommes fiers de l'impact économique que le Centre apporte à la ville d'Ottawa et à la province de l'Ontario, ainsi que de l'équipe que nous avons mise en place pour concrétiser notre vision d'entreprise, à savoir une « équipe inspirée organisant des événements exceptionnels ».

Notre conseil d'administration a fourni des conseils et une orientation inestimables, jouant un rôle essentiel dans nos progrès continus. L'avenir est prometteur et nous sommes optimistes quant à ce qui nous attend. Collectivement, nous sommes impatients d'accueillir les visiteurs dans notre belle capitale nationale et dans ce que l'Association internationale des centres de conférence a appelé le « meilleur centre de congrès au monde ».

Jim Armour.

Président du conseil d'administration

Nina Kressler,

Presidente-directrice générale

OBJECTIFS DE L'ENTREPRISE

Les objectifs d'entreprise du CCO sont établis chaque année par le conseil d'administration et l'équipe de direction. En 2023/2024, les objectifs d'entreprise du CCO étaient axés sur les priorités stratégiques suivantes : viabilité financière, satisfaction des clients, satisfaction des collègues, performance des partenaires et responsabilité sociale de l'entreprise.

Viabilité financière

L'impératif financier à long terme de du CCO est de générer des revenus pour soutenir un excédent afin de permettre le remboursement annuel de la dette de 1 million de dollars et de maintenir des flux de trésorerie suffisants pour répondre aux exigences du cycle de vie.

Résultats financiers

Objectif	Objectif 2023 / 2024	Résultat 2023 / 2024
Revenus brut	20,2 M \$	23,6 M \$
Résultat d'exploitattion	1,3 M \$	3,53 M \$
Taux de réservation	18,6 M \$	18,6 M \$

Amélioration de la satisfaction de la clientèle

Le CCO reconnaît l'importance de la satisfaction des clients et le démontre par des processus et des procédures qui garantissent un service à la clientèle de qualité supérieure, du premier contact jusqu'à la facturation finale. En 2023/2024, les résultats de l'enquête sur la satisfaction des clients ont atteint 4,8 sur 5, ce qui est nettement supérieur à l'objectif de 4,5 que nous nous étions fixé. Nous espérons maintenir ce score en 2024/2025.

Depuis 2021, le CCO continue de détenir le titre de « Meilleur centre de congrès au monde » décerné par l'Association internationale des centres de conférence (AIPC) dans le cadre du prix APEX, rejoignant ainsi une liste prestigieuse de centres de congrès du monde entier qui ont revendiqué ce titre. Nous sommes convaincus d'avoir acquis une solide réputation sur les marchés des congrès et des réunions en accueillant des événements exceptionnels et en offrant un service à la clientèle hors pair.

Collègues et partenaires

Le CCO reconnaît le rôle fondamental de l'excellence des collègues et des partenaires dans l'organisation d'une expérience événementielle de qualité supérieure et maintient un programme formel pour attirer, développer et retenir les talents, dans tous les domaines de l'organisation, ainsi que pour maintenir des relations positives et mutuellement favorables avec les partenaires.

Nos collègues ont indiqué que les récompenses et la reconnaissance étaient importantes pour eux. Le CCO se concentre sur une culture positive d'appréciation qui améliorera l'engagement et la productivité sur le lieu de travail. Afin de reconnaître les collègues qui vivent quotidiennement les valeurs de notre entreprise, nous célébrons leur travail exceptionnel par le biais de programmes comme Encore Encore ! et le programme Shine On de Tourisme Ottawa.

Lorsque nos collègues atteignent un anniversaire de carrière important, nous honorons leur dévouement par une reconnaissance et des récompenses spéciales. En faisant preuve d'empathie, de compassion, de reconnaissance et d'appréciation, notre objectif est qu'ils se sentent des membres précieux du CCO et qu'ils soient responsables de nos résultats exceptionnels en matière de service.

Les principaux partenaires de service du CCO, Aramark Entertainment Services (Canada) Inc. et Encore, sont des éléments essentiels de nos offres de produits opérationnels et de nos initiatives de tiers. Le CCO travaille en étroite collaboration avec ses partenaires de service pour s'assurer que le service à la clientèle demeure élevé et que la qualité des produits dépasse les normes de l'industrie et les attentes des clients.

Responsabilité sociale de l'entreprise

Le CCO est conscient du rôle qu'il joue dans la vie et l'économie de la communauté qui l'accueille et du rôle que cette même communauté joue dans le soutien et l'amélioration de l'expérience événementielle de nos clients. Afin de maintenir et d'entretenir cette relation symbiotique, nous entreprenons diverses initiatives pour démontrer notre responsabilité d'entreprise et maintenir une interface positive avec la communauté.

La durabilité environnementale est l'un des piliers stratégiques du CCO. À ce titre, nous nous efforçons continuellement de trouver des stratégies qui maximiseront l'efficacité de notre système de gestion des déchets, avec un objectif de détournement d'au moins 55 %. La période 2023/2024 a dépassé cet objectif en détournant avec succès 65 % des déchets des décharges. Nous continuerons à nous concentrer sur nos pratiques de gestion des déchets et à mettre en œuvre de nouveaux programmes pour continuer à améliorer ce chiffre dans les années à venir. L'un des facteurs clés de notre taux de détournement est notre participation à un programme rigoureux de gestion des déchets alimentaires utilisant des machines ORCA (Organic Refuse Conversion Alternatives) qui transforment les déchets organiques et les déchets de compostage en eaux grises sans danger pour l'environnement.

Alors que de nombreuses entreprises mettent en œuvre des programmes de responsabilité sociale d'entreprise (RSE) sous une forme ou une autre, le CCO a décidé d'en faire un principe fondamental de ses activités. Le fait de prendre des initiatives en matière de responsabilité sociale nous permet d'attirer des consommateurs (et des collègues) socialement conscients et de faire une différence tangible dans le monde. En plus de nos programmes internes, nous encourageons nos clients à rendre à la communauté ce qu'elle leur a donné. Nous proposons des programmes de RSE flexibles qui leur permettent d'avoir un impact positif avec un minimum d'efforts. Il s'agit notamment de notre programme « Leave a Legacy », d'un soutien continu à la Mission d'Ottawa, d'un partenariat avec l'Association touristique autochtone du Canada qui soutient le Fonds du tourisme autochtone et de partenariats avec des entreprises locales qui offrent des services d'accessibilité.

Dans le cadre de notre programme « Leave a Legacy », les restes de matériel de réunion et de congrès sont réutilisés ou recyclés dans la mesure du possible. Nous tendons la main à des organisations locales pour donner une seconde vie à ce matériel. En mars, nous avons établi un partenariat avec l'Assumption School et livré des articles qui ont été utilisés par les élèves. Nous continuons à rechercher des opportunités de partenariat afin de nous assurer que tous les matériaux récupérables laissés sur place sont livrés à des organisations locales qui peuvent les utiliser.

Cette année, nous avons été fiers d'annoncer un partenariat stratégique de marketing avec l'Association touristique autochtone du Canada (ATAC), visant à promouvoir le Fonds pour les destinations touristiques autochtones (FDTA). Le FDTA offre aux entreprises autochtones et non autochtones un moyen novateur de s'associer à l'ATAC pour développer l'industrie du tourisme autochtone d'un océan à l'autre.

Le FDTA a été créé par l'ACTA pour accélérer la croissance du tourisme autochtone au Canada. Le programme est conçu pour fournir des ressources et un soutien essentiels aux entrepreneurs, aux entreprises et aux communautés autochtones qui cherchent à développer et à renforcer leur présence dans l'industrie du tourisme.

Au cours de l'année écoulée, le CCO a établi un partenariat avec deux organisations qui fournissent des services d'accessibilité, Whimble et Asign. Whimble, surnommé le « Uber des auxiliaires de vie », met en relation des personnes handicapées avec des auxiliaires de vie expérimentés pour une assistance personnelle à la demande afin de combler les lacunes des systèmes de soutien habituels. En plus de sa plateforme innovante pour les utilisateurs individuels, Whimble a élargi ses services pour offrir des soins d'accompagnement sur place aux organisateurs d'événements et aux sites, établissant ainsi une nouvelle norme pour des événements véritablement inclusifs. Asign se spécialise dans la prestation de services d'interprétation et de traduction en langue des signes dans tout le Canada. Ses services comprennent l'interprétation vidéo à distance (IVD) sur rendez-vous, l'IVD à la demande et l'interprétation en personne. Les traductions en ASL et LSQ sont réalisées à partir de contenus textuels ou vidéo et sont utilisées pour les sites Web, les messages sur les médias sociaux, les plateformes de formation, etc.

Les collègues du CCO reconnaissent également l'importance de rendre à la communauté ce qu'elle leur a donné individuellement et se sont fixé pour objectif de participer à des activités tout au long de l'année. En mai et en septembre, le personnel du CCO a participé au Nettoyage de la capitale. Il s'agit d'une initiative dans le cadre de laquelle les entreprises locales ramassent les déchets autour d'elles. Notre équipe a remonté et descendu l'historique canal Rideau. En février, notre équipe a participé à deux événements qui ont soutenu la Mission d'Ottawa. La première était la participation à la marche de la Mission d'Ottawa pour la nuit la plus froide de l'année. Notre équipe, ainsi que des milliers de Canadiens à travers le pays, ont marché et collecté des fonds pour soutenir et servir les personnes et les familles qui vivent dans l'itinérance, la souffrance et la faim dans notre communauté. Le deuxième événement a été un après-midi de bénévolat à la mission d'Ottawa, où notre équipe a aidé à organiser des articles pour la cuisine afin qu'elle puisse produire efficacement des milliers de repas par jour.

STATISTIQUES D'EXPLOITATION POUR L'ANNÉE 2023 - 2024

Nombre d'événements : **343** Nombre de congrès : **51**

Nombre de foires et de salons : 2

Nombre de réunions : **190** Autres événements : **100**

Revenus: 23,6 millions de dollars

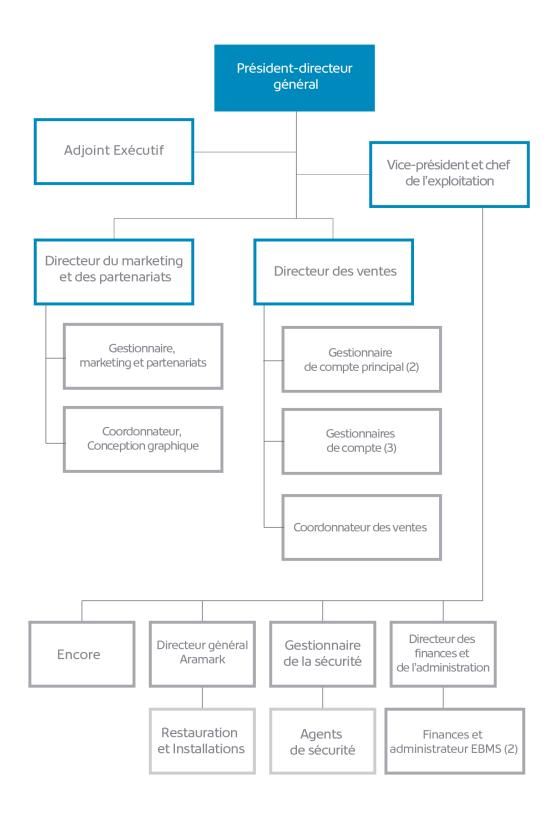
Excédent net d'exploitation (Déficit): 3,53 millions de dollars

DIVULGATION DE LA RÉMUNÉRATION

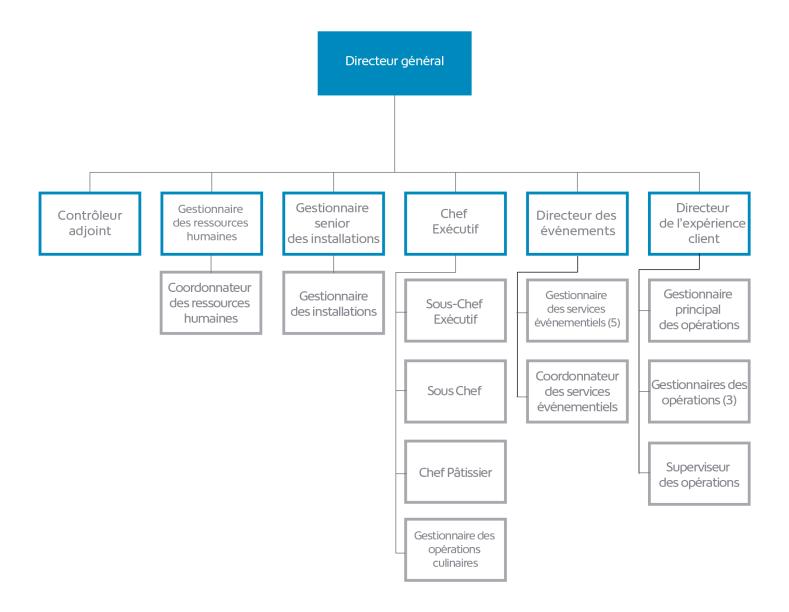
Les membres du conseil d'administration du CCO ont droit à une rémunération pour leur participation aux réunions du conseil, des comités et autres, selon les besoins. La rémunération totale versée à chaque administrateur pour l'exercice 2023-2024 est indiquée ci-dessous.

Nom	Titre	Montant
Jim Armour	Président	2,475\$
Debra Armstrong	Directrice	1,350\$
Cynthia Bland	Directrice	450 \$
Michael Crockatt	Directeur	600 \$
Yilong Ma	Directrice	600 \$
Ann Matejicka	Directrice	450 \$
David Muir	Directeur	1,050\$
Jagdeep Perhar	Directeur	600 \$
Stephanie Plante	Directrice	- \$
Fred Sherman	Directeur	900 \$
Kay Stanley	Directrice	750 \$

ORGANIGRAMME DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



FOURNISSEUR DE SERVICES ALIMENTAIRES DU CENTRE DES CONGRÈS D'OTTAWA



États financiers **31 mars 2024**

Rapport de l'auditeur indépendant



Aux membres de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation,

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société du Centre des Congrès d'Ottawa / Ottawa Convention Centre Corporation (le « Centre »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2024, et l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net (passif net) et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Centre au 31 mars 2024, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du Centre conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations comprennent les états financiers inclus dans le rapport annuel, mais ne comprennent pas les états financiers et notre rapport de l'auditeur sur ces états. Le rapport annuel devrait être mis à notre disposition après la date du présent rapport de l'auditeur.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations mentionnées ci-dessus lorsqu'elles seront accessibles et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si les autres informations semblent autrement comporter une anomalie significative.

En lisant le rapport annuel, si nous concluons à la présence d'une anomalie significative, nous sommes tenus de le signaler aux responsables de la gouvernance.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du Centre à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le Centre ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du Centre.



Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraude ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du Centre;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du Centre à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans l'état financier au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le Centre à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Ottawa (Ontario)

Le 20 juin 2024

Comptables professionnels agréés

Experts-comptables autorisés



État de la situation financière

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Actif		
À court terme		
Trésorerie Débiteurs (note 4)	10 224 815 3 347 552	9 367 570 2 233 296
Charges payées d'avance	151 757	131 989
	13 724 124	11 732 855
Immobilisations corporelles (note 5)	122 130 365	125 138 810
	135 854 489	136 871 665
Passif et actif net		
À court terme		
Créditeurs et charges à payer	3 081 070	2 907 743
Tranche des revenus reportés et des acomptes à moins d'un an	3 551 561	3 723 527
Tranche de la dette à long terme à moins d'un an (note 7)	214 071	204 312
	6 846 702	6 835 582
Passif à long terme		
Revenus reportés et acomptes	630 809	464 229
Dette à long terme (note 7) Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 8)	27 807 514 87,492,874	28 021 586 89 939 351
	122 777 899	125 260 748
Actifs nets	13 076 590	11 610 917
	135 854 489	136 871 665
_		
Engagements (note 12)		
Approuvé par le Conseil,		
		Administrateur

État des résultats

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Revenus Nourriture et boissons Location de salles Commissions Publicité Produit d'intérêts	13 541 033 6 071 642 3 008 128 611 364 438 320	9 447 537 4 694 773 2 180 037 540 062 216 714
	23 670 487	17 079 123
Charges (note 9) Frais directs Frais des installations Frais généraux et frais de vente et d'administration	9 739 703 6 496 103 3 901 632 20 137 438	7 032 812 5 265 469 3 370 494 15 668 775
Excédent des revenus sur les charges avant les éléments ci-dessous	3 533 049	1 410 348
Intérêts sur la dette à long terme	(1 025 687)	(1 034 995)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	3 731 477	3 625 509
Amortissement des immobilisations corporelles	(4 773 166)	(4 957 803)
Excédent des revenus sur les charges (des charges sur les revenus)	1 465 673	(956 941)
Aide gouvernementale (note 2), (note 4), (note 14)		2 200 659
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	1 465 673	1 243 718

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État de l'évolution de l'actif net

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Actif net à l'ouverture de l'exercice	11 610 917	10 367 199
Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice	1 465 673	1 243 718
Actif net à la clôture de l'exercice	13 076 590	11 610 917

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

État des flux de trésorerie

Exercice clos le 31 mars 2024

	2024 \$	2023 \$
Flux de trésorerie liés aux		
Activités de fonctionnement Excédent des revenus sur les charges pour l'exercice Éléments sans effet sur la trésorerie Amortissement des immobilisations corporelles Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	1 465 673 4 773 166	1 243 718 4 957 803
corporelles	(3 731 477)	(3 625 509)
Variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement (note 10)	2 507 362 (966 083)	2 576 012 137 571
	1 541 279	2 713 583
Activités d'investissement Acquisition d'immobilisations corporelles Apports en capital reçus	(1 764 721) 1 285 000	(572 982) 1 918 951
Activités de financement Remboursement de la dette à long terme	(204 313)	(195 005)
Augmentation de la trésorerie au cours de l'exercice	857 245	3 864 547
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	9 367 570	5 503 023
Trésorerie à la clôture de l'exercice	10 224 815	9 367 570
Informations supplémentaires Intérêts payés	1 025 687	1 034 995
Activités d'investissement hors trésorerie supplémentaires Apports en capital à recevoir	2 030 127	1 565 000

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers.

Notes complémentaires

31 mars 2024

1 Nature des activités

La Société du Centre des Congrès d'Ottawa (le « Centre ») a été constituée en société aux termes d'une loi spéciale de la province d'Ontario. Le Centre a pour mandat d'exploiter, d'entretenir et de gérer un centre de congrès de classe internationale dans la ville d'Ottawa, de façon à promouvoir et à développer le tourisme et le commerce en Ontario. Le Centre est exonéré de l'impôt sur les bénéfices.

2 Incidence de la pandémie de COVID-19 (coronavirus) sur les activités de fonctionnement

Au début de mars 2020, les répercussions de la pandémie de COVID-19 (coronavirus) ont commencé à se faire ressentir de façon importante sur les entreprises en raison des restrictions sur les déplacements et les activités, et des consignes d'auto-isolement et de mise en quarantaine instaurées par les gouvernements fédéral et provinciaux de même que les administrations municipales.

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence considérable sur les activités du Centre en raison des restrictions importantes imposées durant une période prolongée sur les rassemblements publics ainsi que sur les déplacements au pays et à l'étranger. Ces facteurs ont eu une incidence défavorable sur la demande pour le Centre et la capacité du Centre à offrir ses services, ce qui l'a contraint à cesser temporairement ses activités au cours des exercices clos les 31 mars 2021 et 2022.

Au cours de ces exercices, l'incidence de la pandémie de COVID-19 a été contrebalancée partiellement par l'aide gouvernementale et par la somme de 2 200 659 \$ reçue du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture (le « ministère ») durant l'exercice clos le 31 mars 2023, aux termes d'un accord avec Paiements de transfert Ontario (note 14).

Notes complémentaires

31 mars 2024

3 Résumé des principales méthodes comptables

Mode de présentation

Les états financiers du Centre ont été préparés conformément aux normes comptables pour le secteur public du Canada (NCSP), ce qui comprend les organismes sans but lucratif du secteur public.

Comptabilisation des revenus

Les revenus provenant de la vente de nourriture et de boissons, de la location de salles et d'autres sources sont comptabilisés lorsque les biens ou les services connexes sont fournis au client. Les revenus publicitaires sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel la promotion est faite aux clients. Les revenus de commission sont comptabilisés dans l'exercice au cours duquel l'événement est tenu.

Le Centre applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son recouvrement est raisonnablement assuré.

Apports de biens et de services

À l'occasion, le Centre peut recevoir des apports de biens et de services. Étant donné que ces biens et services ne sont pas normalement achetés par le Centre ou que leur juste valeur ne peut être estimée par un effort raisonnable, les apports de biens et de services ne sont pas comptabilisés dans les présents états financiers.

Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformément aux NCSP exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des revenus et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Les estimations importantes effectuées en préparation des présents états financiers comprennent la durée d'utilité des immobilisations corporelles, la provision pour créance douteuse et certaines charges à payer. Par nature, ces estimations sont assujetties à une incertitude relative à la mesure, et l'incidence de changements à ces estimations sur les états financiers pour la période considérée et les périodes ultérieures pourrait être importante.

Notes complémentaires

31 mars 2024

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût diminué de l'amortissement cumulé. L'amortissement est présenté selon la méthode linéaire sur la durée de vie utile estimative des différentes catégories d'immobilisations, sauf dans le cas de l'année de leur acquisition, pour laquelle l'amortissement est calculé au prorata en fonction du trimestre où l'immobilisation a été acquise. L'amortissement est calculé selon les taux suivants :

Immeuble40 ans, linéaireLogiciel5 ans, linéaireMeubles, matériel et agencements10 ans, linéaireRéseau technologique15 ans, linéaire

Le Centre soumet ses actifs à long terme à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'ils n'offrent plus de potentiel de service à long terme au Centre. Toute perte de valeur qui en découle correspond à l'excédent de la valeur comptable sur la valeur résiduelle. Les pertes de valeur ne sont pas reprises dans les périodes ultérieures.

Revenus reportés et acomptes

Les revenus reportés et les acomptes représentent les montants reçus d'avance des clients pour des services à fournir dans l'avenir.

Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles

Les apports reportés représentent les montants reçus des divers paliers de gouvernement devant être affectés à la construction et à l'achat d'immobilisations corporelles. Un apport additionnel a aussi été reçu de l'un des principaux partenaires du Centre.

Les apports reportés reçus du gouvernement sont comptabilisés comme revenus sur la même base que l'amortissement des immobilisations corporelles.

Les apports reportés reçus du principal partenaire du Centre sont comptabilisés sur la durée de l'accord.

Avantages sociaux futurs

Tous les employés à temps plein du Centre sont admissibles à son régime de retraite à cotisations déterminées, aux termes duquel ils ont droit à des prestations de retraite, au moment de la retraite ou de la cessation d'emploi, en fonction des cotisations accumulées qu'ils ont versées ou que le Centre a versés pour eux, plus les revenus de placement de ces cotisations. Les cotisations devant être faites par le Centre sont comptabilisées dans la période au cours de laquelle les services sont fournis aux employés.

Notes complémentaires

31 mars 2024

3 Résumé des principales méthodes comptables (suite)

Avantages sociaux futurs (suite)

Au cours de l'exercice, le Centre a comptabilisé une charge de 130 513 \$ (109 845 \$ en 2023) pour des cotisations faites au régime de retraite à cotisations déterminées, laquelle est incluse dans les frais généraux et frais de vente et d'administration.

Instruments financiers

Les instruments financiers du Centre se composent de la trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et de la dette à long terme.

Le Centre a classé ses instruments financiers comme suit :

Actif/passif Évaluation

Trésorerie Débiteurs Créditeurs et charges à payer Dette à long terme Juste valeur Coût après amortissement Coût après amortissement Coût après amortissement

Aide gouvernementale

Le Centre comptabilisera les subventions publiques lorsqu'il aura l'assurance raisonnable qu'il répond aux critères d'admissibilité et qu'il touchera la subvention. Le Centre comptabilise les subventions provenant de Paiements de transfert Ontario dans les revenus non récurrents.

4 Opérations entre apparentés

Le Centre est apparenté par voie de propriété commune avec l'ensemble des ministères, organismes et sociétés d'État de la province de l'Ontario. Les opérations conclues avec ces entités, à moins d'être présentées séparément, sont considérées comme étant réalisées dans le cours normal des activités et comptabilisées à la valeur d'échange. Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2024, le Centre n'a reçu aucun montant (2 200 659 \$ en 2023) du ministère pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients (note 14), ainsi que des apports de 1 285 000\$ (1 918 951 \$ en 2023) de la part du ministère devant servir à l'achat d'immobilisations corporelles (note 8). De ces montants, une somme totale de 2 030 127 \$ était comprise dans les débiteurs au 31 mars 2024 (1 565 000 \$ en 2023).

5 Immobilisations corporelles

			2024
	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble Logiciel	170 840 512 282 267	55 450 169 217 978	115 390 343 64 289
Meubles, matériel et agencements	14 519 838	8 927 623	5 592 215
Réseau technologique	2 476 912	2 146 657	330 255
Terrain	753 263	_	753 263
	188 872 792	66 742 427	122 130 365

0004

2023

	Coût \$	Amortissement cumulé \$	Valeur comptable nette \$
Immeuble	170 840 512	51 179 156	119 661 356
Logiciel	210 834	210 834	_
Meubles, matériel et agencements	13 077 855	8 849 046	4 228 809
Réseau technologique	2 476 912	1 981 530	495 382
Terrain	753 263		753 263
	187 359 376	62 220 566	125 138 810

6 Facilité de crédit

Au 31 mars 2024, la Société disposait d'une facilité de crédit de 3 000 000 \$ (3 000 000 \$ en 2023) portant intérêt au taux préférentiel et remboursable à vue. La facilité de crédit est garantie par un contrat de garantie générale sur l'ensemble des biens meubles. Au 31 mars 2024 et 2023, aucun montant n'avait été prélevé sur la facilité de crédit.

7 Dette à long terme

Le 4 mai 2018, le Centre a été libéré de son obligation de rembourser un prêt de 40 000 000 \$ plus intérêts à l'Office ontarien de financement (l'« OOF »). Cette libération était valable pour le plein montant du capital et des intérêts combinés de 51 628 557 \$ payable à la date de prise d'effet du 31 mars 2018. Par conséquent, une nouvelle entente a été signée en vertu de laquelle le Centre doit effectuer des paiements annuels perpétuels de 1 000 000 \$ à l'OOF sous réserve de sa capacité à effectuer ces paiements et de la garantie obtenue du ministère. En date de l'entente, les flux de trésorerie futurs liés à cette obligation perpétuelle ont été évalués à la valeur actualisée nette selon un taux d'actualisation de 3,63 % (fondé sur le taux d'emprunt sur 25 ans de la province de l'Ontario en vigueur à ce moment-là, majoré d'une prime de 0,5 % pour tenir compte du risque de crédit du Centre) et totalisent 27 583 238 \$.

Notes complémentaires

31 mars 2024

7 Dette à long terme (suite)

Dans le cadre de la nouvelle entente conclue avec l'OOF, le Centre a obtenu une garantie du ministère, un apparenté par voie de contrôle commun, pour couvrir toute insuffisance sur le paiement annuel devant être versé à l'OOF pour le compte du Centre. Le Centre n'est pas dans l'obligation de rembourser les montants payés au ministère aux termes de cette garantie.

La nouvelle entente conclue avec l'OOF exige également que le Centre effectue des paiements annuels additionnels à l'OOF dans la mesure où il dispose de flux de trésorerie excédentaires provenant des activités de fonctionnement. L'entente avec l'OOF stipule que le montant de tout paiement additionnel de cette nature sera négocié annuellement par le Centre et l'OOF en fonction des résultats de fonctionnement réels pour l'année visée et en tenant compte du plan de trois ans du Centre, y compris son plan d'investissement.

	31 mars 2024 \$	31 mars 2023 \$
Valeur actualisée de l'obligation perpétuelle de paiement annuel sans intérêt de 1 000 000 \$ à l'OOF, actualisée au taux de 3,63 % par année	27 583 238	27 583 238
Dette liée à l'acquisition du réseau de services technologiques, portant intérêt au taux annuel de 4,73 % et payable en versements mensuels de capital et d'intérêts combinés de 19 167 \$ (19 167 \$ en 2023) pour la période		
d'avril 2011 à mars 2026	438 347	642 660
	28 021 585	28 225 898
Moins : Tranche échéant à moins d'un an	214 071	204 312
	07.007.544	00.004.500
	27 807 514	28 021 586

Le tableau suivant présente les remboursements de capital exigibles sur la dette à long terme – exclusion faite du montant annuel de 1 000 000 \$ à payer à l'OOF – pour éteindre la dette en totalité au cours des deux prochaines années :

Exercice clos le 31 mars	\$
2025	214 066
2026	224 282

Notes complémentaires

31 mars 2024

8 Apports reportés

	2024 \$	2023 \$
Solde à l'ouverture de l'exercice Apports du ministère des Industries du patrimoine, du sport,	89 939 351	91 645 909
du tourisme et de la culture Amortissement	1 285 000 (3 731 477)	1 918 951 (3 625 509
Solde à la clôture de l'exercice	87 492 874	89 939 351

9 Charges

Le tableau suivant présente les charges par fonction :

	2024 \$	2023 \$
Frais directs Frais des installations Frais généraux et frais de vente et d'administration Charges financières	9 739 703 11 269 269 3 901 632 1 025 687	7 032 812 10 223 272 3 370 494 1 034 995
	25 936 291	21 661 573

La présentation ci-dessus des charges par fonction fait exclusion de l'amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles, étant donné que ceux-ci sont considérés comme des revenus conformément aux méthodes comptables adoptées par le Centre et mentionnées à la note 2.

10 Variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement

La variation nette des soldes hors trésorerie du fonds de roulement comprend les changements suivants dans les actifs et passifs à court terme :

	2024 \$	2023 \$
Débiteurs	(1 114 256)	(1 428 846)
Charges payées d'avance	(19 768)	(5 576)
Créditeurs et charges à payer	173 327	1 270 690
Revenus reportés et acomptes – À court terme	(171 966)	583 405
Revenus reportés et acomptes – À long terme	<u>166 580</u>	(282 102)
	(966 083)	137 571

Notes complémentaires

31 mars 2024

11 Instruments financiers et gestion des risques

Le système de classement suivant est utilisé pour décrire la base des données d'entrée servant à évaluer la juste valeur des instruments financiers dans la catégorie d'évaluation de la juste valeur :

- Niveau 1 Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;
- Niveau 2 Données d'entrée autres que des prix cotés qui sont directement ou indirectement observables pour l'actif ou le passif;
- Niveau 3 Données d'entrée pour l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables; les hypothèses reposent sur la meilleure information interne et externe disponible et celle qui convient le plus au type d'instrument financier évalué afin d'établir ce qu'aurait été le prix de transaction à la date d'évaluation dans des conditions normales de concurrence.

La trésorerie, le seul instrument financier évalué à la juste valeur, a été classée au niveau 1.

Risque de crédit

Le risque de crédit désigne le risque qu'une contrepartie manque à ses obligations financières envers le Centre. Les politiques de réservation du Centre sont établies de manière à réduire au minimum les montants à recevoir des clients à la conclusion de leur événement et d'atténuer l'exposition du Centre au risque de crédit. De plus, la direction du Centre vérifie sur base régulière la solvabilité de ses clients et elle est d'avis que des politiques de recouvrement adéquates sont en place pour atténuer les pertes. Le Centre ne considère pas que les débiteurs posent un risque de crédit important.

Au 31 mars 2024, le Centre ne comptait pas de créances qui étaient en souffrance mais non dépréciées.

De plus, en mai 2018, le Centre a obtenu une garantie du ministère pour son obligation perpétuelle envers l'OOF dont il est question à la note 7. La capacité du Centre à se servir de cette garantie est assujettie à la solvabilité continue du ministère; toutefois, à l'heure actuelle, le Centre est d'avis que le ministère ne pose pas de risque de crédit important.

Notes complémentaires

31 mars 2024

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité désigne le risque que le Centre ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations liées aux passifs financiers. Le Centre est exposé à ce risque principalement en raison de ses créditeurs et charges à payer, de sa dette à long terme et de son obligation de payer annuellement 1 000 000 \$ à l'OOF (note 7). Dans le cadre de l'entente avec l'OOF, le Centre a obtenu la garantie du ministère des Industries du patrimoine, du sport, du tourisme et de la culture qu'il réglera pour le compte du Centre la totalité ou une partie des paiements annuels à verser à l'OOF si le Centre n'est pas en mesure d'effectuer de tels paiements. Étant donné que le paiement annuel de 1 000 000 \$ est requis à perpétuité, le paiement annuel est considéré être une charge d'intérêt chaque année et la valeur actualisée des paiements annuels futurs requis est présentée comme un passif à long terme dans l'état de la situation financière et comprise dans la catégorie « Plus de 5 ans » dans le tableau ci-après.

Le tableau ci-dessous montre une analyse des échéances des passifs financiers du Centre (exclusion faite de l'intérêt) au 31 mars 2024 :

	6 mois ou moins \$	Plus de 6 mois et moins de 1 an \$	Plus de 1 an et moins de 5 ans \$	Plus de 5 ans	Total \$
Créditeurs	0.005.040	45.707			0.004.070
et charges à payer Dette à long terme	3 065 343 105 788	15 727 108 283	224 276	27 583 238	3 081 070 28 021 585
Delie a long terme	103 7 66	100 203	224 270	21 303 230	20 02 1 303
	3 171 131	124 010	224 276	27 583 238	31 102 655

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt désigne le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché. Le Centre a contracté une dette de 438 347 \$ (642 660 \$ en 2023) portant intérêt à taux annuel fixe de 4,73 % pour l'acquisition du réseau de services technologiques (note 7). Selon la direction, le Centre n'est pas exposé à un risque de taux d'intérêt important.

Au 31 mars 2024, l'exposition du Centre au risque de taux d'intérêt s'établissait à 438 347 \$. À cette date, le Centre estime qu'une hausse ou qu'une baisse de 1 % du taux d'intérêt sur l'emprunt entraînerait, en supposant que toutes les autres variables demeurent les mêmes, une augmentation ou une diminution d'environ 4 634 \$ (17 622 \$ en 2023) de l'actif net. En pratique, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité et l'écart pourrait être important.

Notes complémentaires

31 mars 2024

11 Instruments financiers et gestion des risques (suite)

L'analyse de sensibilité figurant dans la présente note doit être considérée avec réserve étant donné que les variations sont hypothétiques et non forcément indicatives du rendement futur. La sensibilité dont il est question ci-dessus est calculée à partir des soldes de fin d'exercice et variera en fonction de la fluctuation des soldes dans l'avenir. De plus, pour les besoins de l'analyse de sensibilité, l'effet de la variation d'une hypothèse donnée sur la juste valeur des instruments financiers a été calculé de manière indépendante de tout autre changement dans une autre hypothèse. Les changements réels de l'un des facteurs pourraient se traduire par des changements dans un autre facteur, ce qui est susceptible d'accroître ou d'amenuiser l'effet sur la juste valeur de l'instrument financier.

12 Engagements

Le Centre a conclu des ententes pour des services de gestion d'installations et des services technologiques liés à son exploitation, lesquelles arrivent à échéance en 2026. Aux termes de l'entente de services de gestion d'installations, entre autres modalités, le Centre paiera des honoraires de gestion d'installations de 320 000 \$ (310 000 \$ en 2023) qui seront bonifiés de 10 000 \$ annuellement par la suite. Aux termes de l'entente de services technologiques, le Centre effectuera des paiements annuels ajustés pour tenir compte de l'inflation de 373 149 \$ (352 027 \$ en 2023) en lien avec l'entente de service en cours.

Le Centre a également conclu un contrat de location d'équipement de télécommunications avec RCAP qui arrive à échéance le 1^{er} avril 2026. Aux termes du contrat, le Centre paiera des honoraires annuels de 23 564 \$ (23 589\$ en 2023). Tous les montants excluent les taxes applicables.

13 Gestion du capital

L'objectif du Centre dans sa gestion du capital est de maintenir sa capacité à poursuivre ses activités pour s'acquitter de son mandat qui est d'exploiter un centre des congrès de premier ordre. La structure du capital du Centre se compose de l'actif net, de la dette à long terme et des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles. L'objectif du Centre pour la gestion de la structure de son capital est de veiller à accéder à des flux de trésorerie suffisants pour mener ses activités de fonctionnement et acquitter ses obligations.

14 Aide gouvernementale

En réponse aux répercussions défavorables de la pandémie de COVID-19 sur le secteur des congrès et de la tenue d'événements, le ministère a accordé des subventions au Centre. Le 22 juin 2021, le Centre a conclu une entente avec Paiements de transfert Ontario aux termes de laquelle il a touché des subventions pour l'aider à régler les coûts de fonctionnement et à réapprovisionner les acomptes de clients.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2024, le Centre a comptabilisé un montant de 0 \$ au titre de la subvention de Paiements de transfert Ontario (2 200 659 \$ en 2023).